

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 92 (1956)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Postes au concours. — S. V. T. M. et R. S. — Assemblée de la Société coopérative de la S. P. V. — Genève: Un glorieux jubilé. — La tête des nôtres. — Nécrologie: † A. Gaud. — Neuchâtel: Tous aux urnes le 26 juin. — Assemblée générale du 6 juin. — 25 ans de services. — Jura bernois: Congrès jurassien. — L'expérience d'un centre d'information pédagogique à l'E. N. de Porrentruy. — Foyer pour jeunes filles à Loveresse. — Amicale des institutrices. — **Communiqué:** Congrès de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle. — Placement.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Ch.: Ce qu'«ils» pensent de nous. — Le don d'autorité. — Camp des éducatrices et des éducatrices. — Examens annuels de 1956: arithmétique.

Partie corporative

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 23 juin 56

Bavois: Instituteur primaire.

Chêne-Paquier: Instituteur primaire. Entrée en fonctions: 1er novembre 1956. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

La Sarraz: Institutrice semi-enfantine. Ne se présenter que sur convocation.

Orbe: Instituteur primaire supérieur. — Maître de classe d'orientation professionnelle et travaux manuels. — Maîtresse de classe de développement.

Pour ces 3 postes, entrée en fonctions: 3 septembre 1956.

Vich: Institutrice semi-enfantine.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T.M. ET R.S.

Nous rappelons la visite de l'imprimerie d'art Roth et Sauter, le mercredi 20 juin.

Rendez-vous devant l'imprimerie à 14 h. 30. Av. du Simplon 25.

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA S. P. V.

Caisse de secours et invalidité

Dimanche, 29 janvier 1956

L'assemblée de la Société coopérative de la S. P. V. s'est réunie au Casino municipal de Montbenon le 29 janvier 1956.

Collègues! Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité

Le Bureau de l'assemblée est constitué comme suit :

Président : André Rochat, Premier ;

Vice-président : Jean-Pierre Rochat, Blonay ;

Secrétaire : Betty Leresche, Lausanne ;

Membres et scrutateurs : Olive André, Begnins, Jean Vienet, Roche.

Le président A. Rochat ouvre la séance et met en discussion l'ordre du jour paru dans l'« Educateur » du 21 janvier 1956.

L'ordre du jour est adopté.

I. Procès-verbal : admis sans discussion.

II. Rapport du Conseil d'administration : paru dans l'« Educateur ». **Il est approuvé par l'assemblée.**

III. Rapport des vérificateurs des comptes :

Ce rapport a également paru dans l'« Educateur » du 21 janvier. Les comptes bouclent par un déficit de 5021 fr. 70.

L'assemblée adopte ce rapport à l'unanimité.

IV. Budget et cotisation :

Le trésorier, M. Benjamin Jotterand, présente le budget pour 1956, prévoyant pour les secours et versements statutaires une disponibilité de 12 870 fr. sur un total de recettes de 17 870 fr.

Ce budget est adopté sans opposition et le président remercie le trésorier.

V. Propositions individuelles : aucune.

VI. Election statutaire du Bureau de l'assemblée :

Ce bureau est le même que celui de l'assemblée générale.

VII. Election d'un membre du Conseil d'administration :

Sur proposition du président du Bureau, ce poste est renvoyé au No IX de l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le président déclare close l'assemblée de la Caisse de secours et invalidité.

Séance levée à 15 h. 45.

Le président : A. Rochat.

La secrétaire : B. Leresche.

GENÈVE

UN GLORIEUX JUBILÉ

Bien avant dix heures, les abords de Port-Gitana commençaient à s'animer. On se serait cru dimanche. Chacun avait mis ses plus beaux atours... et son chapeau le plus à la mode, n'est-ce pas, Mesdames ?

Le beau jardin au bord de l'eau vit bientôt les groupes se former autour des fleurs qu'un hiver rigoureux avait empêché de s'épanouir (!). Qu'importe ! D'autres fleurs suppléeront à cette lacune de dame nature.

Retenu par le charme des lieux et des gens, on eut peine à se résoudre à entrer au carénage, où pourtant les hirondelles nous apportent l'air du dehors.

A. Lagier, président du comité d'organisation, ouvrit la séance, en souhaitant la bienvenue aux invités, et en donnant le bon exemple, c'est-à-dire en prononçant une allocution brève, mais bonne ; elle res-

pirait la joie et la reconnaissance, envers tous ceux qui ont « mené la barque de l'UIG à bon port, à ce Port-Gitana ».

Mme Fiorina entra ensuite en scène avec ses petits Célignotes, tout pimpants comme pour les Promotions, qui nous délectèrent d'une « Ode à la joie » et d'un « Philosophe » admirablement exécutés.

E. Pierrehumbert, président de l'U.I.G., suivit le bon exemple de Lagier. De sa voix fière, il exprima sa satisfaction de voir l'U.I.G. Dames et Messieurs et l'U.A.E.E. étroitement unis, et sa confiance en l'avenir. Il souhaita que cette confiance entre associations, la confiance entre le Département et les instituteurs comme celle entre ces derniers et les parents soient toujours plus réelles et plus profondes.

Mme Fiorina reprit la baguette pour nous faire entendre quelques chansons de Dalcroze. Félicitations à Mme Fiorina ; bravo et merci à ces enfants d'avoir chanté de tout leur cœur pour notre plaisir.

Ce fut alors à l'un des rares membres fondateurs encore en vie à prendre la parole, notre sympathique ami A. Claret : voix du passé, voix des anciens, voix du souvenir qui fait sourire... ou pleurer.

M. R. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire et membre d'honneur de l'U.I.G., félicita la jubilaire de son intense activité et de son utile collaboration avec le Département.

Tous les invités apportèrent également leurs vœux et leurs félicitations : A. Neuenschwander, président de la Société pédagogique Romande, Mlle Cornioley, déléguée de la Société pédagogique vaudoise, M. Hugli, de la Société pédagogique neuchâteloise, M. Baillet, du Syndicat national des Instituteurs de l'Ain, M. Bozetto, du S.N.I. de Haute-Savoie, M. Chavannes, président du Cartel des fonctionnaires. Relevons la spirituelle allocution de notre collègue français Bozetto, allocution après laquelle on aurait pu dire aux autres orateurs, s'ils n'avaient pas été à la hauteur de leur tâche : « Ramassez vos quilles ! ». Le président transmet également les vœux du délégué de la S.P.J.

M. le Conseiller d'Etat Alfred Borel, qui s'était excusé de ne pouvoir être présent pendant toute la séance, eut la parole après la proclamation des prix du concours littéraire. Il apporta ses félicitations à la grande famille des instituteurs genevois, dont il aime, dit-il, à se sentir membre. Il ajoute qu'il est prêt à se faire l'avocat de nos vœux et de nos propositions. Voilà un langage clair et sympathique, qui ne peut qu'améliorer encore les relations entre le Département et le corps enseignant.

Notre collègue M. Jaquet, président du jury du concours littéraire, présenta alors un rapport très fouillé. Il procéda à une analyse intelligente et nuancée de la création littéraire, puis passa à la critique des œuvres primées, critique intéressante, constructive, un peu sévère peut-être à l'égard d'amateurs. Nous réitérons tous nos compliments à nos collègues lauréats : Mme Mertens et MM. Mutzenberg et Bois.

La séance close, on se retrouva dans le jardin, alors que les membres des comités posaient pour une photographie, qui pourra rendre service aux auteurs de la revue du centenaire...

On ne peut pas dire qu'au cours de ses cinquante ans d'existence, l'U.I.G. se soit fait particulièrement connaître par ses manifestations

mondaines, ses réceptions solennelles, ses bals fashionables. Et pourtant, du premier coup, elle s'est haussée au niveau des clubs les plus selects. Et ce fut un défilé d'élégances qui s'offrit à la population, à vrai dire un peu clairsemée, de Bellevue, entre Port Gitana et le restaurant Kocher.

Le soleil avait été l'objet d'une convocation spéciale et il y avait répondu de bonne grâce, quoique les services météorologiques les plus sûrs ne lui eussent accordé qu'un temps de sortie assez limité. « Pourvu qu'il tienne jusqu'à 2 heures ! » murmuraient *in petto* les responsables de la journée en observant d'un air anxieux les châteaux de nuages orageux qui s'accumulaient à l'horizon. Il a tenu, et bien au-delà, si bien que le repas put avoir lieu en plein air, au bord du lac, devant le paysage le plus enchanteur qui se puisse contempler. Le repas fut parfait, assaisonné de propos joyeux, d'évocations enjouées, où tout prédisposait aux sourires et aux charmes.

Le dessert fut d'autant mieux savouré qu'il ne s'accompagnait d'aucun discours. Ceux du matin avaient satisfait les plus difficiles et je ne pense pas que de nouveaux propos aient ajouté à l'euphorie générale.

Le groupe choral du corps enseignant, sous la direction de M. Delor, ouvrit brillamment les manifestations de l'après-midi. « Hiver, vous n'êtes qu'un vilain », et les morceaux du « Feuillu » furent surtout appréciés.

La première représentation de la revue « *La tête des nôtres* » fut un triomphe. On ne raconte pas une revue : les traits d'esprit fusaient et les rosseries toujours bien amenées, jamais méchantes, jamais trop appuyées étaient chaque fois soulignées de rires et d'applaudissements très plébéiens. Les acteurs étaient gonflés à bloc et soit l'abattage du bonimenteur soit l'aisance des interprètes enchantèrent tous les auditeurs. Je crois même qu'ils en auraient redemandé ! Même les « victimes » arboraient leur sourire le plus détendu. La deuxième représentation renouvela le succès de la première et en sortant, personne ne prit garde au ciel qui était devenu gris.

La soirée dans les salons de Port Gitana ne le céda en rien aux frairies de la journée. Une assistance nombreuse, un souper improvisé où il fut inutile de recommander à chacun de serrer les coudes, tant la presse était grande, et un bal animé dont l'entrain alla **crescendo** jusqu'à la fin, tout réussit à merveille.

Une belle journée, qui restera pour tous ses participants, un beau souvenir.

J. E. et G. W.

LA TÊTE DES NOTRES

Si vous ne l'avez pas vue, ou si vous désirez la revoir, retenez votre

Mercredi 27 juin

Une troisième représentation de la revue du cinquantenaire sera donné à la salle communale de Vernier (école).

Camarades acteurs, nous désirions nous réunir ce soir-là. Cette éventualité devient une réalité.

A nos textes, et en route pour la troisième !

J. E.

U. I. G. MESSIEURS — NÉCROLOGIE

† **Auguste Gaud** (1889-1956). C'est avec un réel chagrin que les collègues et anciens élèves d'Auguste Gaud ont appris son décès provoqué par un mal qui ne pardonne pas et qui l'a enlevé trop tôt à sa famille et à ses amis. Fils d'un ouvrier de la « Fabrique », Gaud avait suivi les classes de la section pédagogique du gymnase de notre ville (volée 1909).

Après avoir dirigé une classe dans la vieille école de Châtelaine-Aïre, en qualité de sous-régent, il fut nommé « régent » dans les écoles de Plainpalais. Maître à l'école de la Roseraie pendant de nombreuses années, il était apprécié de tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher, à cause de sa simplicité, de sa bienveillance et de son dévouement.

C'était un bon maître, aimé de ses élèves et estimé des familles. Appelé à diriger une classe de l'école du Grutli, il montra, dans cette tâche difficile, les qualités d'un véritable pédagogue.

Dans les fonctions délicates de teneur de livres des groupes C et D de la C. I. A., il rendit d'appréciés services à ses collègues en les renseignant toujours avec patience et amabilité.

Homme modeste, mais toujours prêt à rendre service à ses semblables, Auguste Gaud fit partie du Comité de l'Union des Instituteurs de 1936 à 1938 et joua un rôle important à la section genevoise de la Croix-Rouge (samaritains), qu'il présida pendant plusieurs années.

Gaud repose maintenant dans un petit cimetière de Haute-Savoie, près du domaine qu'il aimait et où il s'est éteint paisiblement.

Nous garderons de lui le souvenir d'un excellent collègue et d'un homme de bien.

Nous réitérons à sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

Ad. Lagier.

NEUCHÂTEL

TOUS AUX URNES, LE 25 JUIN !

La votation populaire sur la revalorisation de nos traitements aura donc lieu dans une semaine.

Il devrait être superflu de recommander à **tous** nos collègues d'aller voter. Nous croyons cependant utile de le faire. Mais auparavant, qu'on répande autour de soi cette conviction :

- qu'il est **dans l'intérêt de tous les salariés** de voter en notre faveur, toute amélioration de notre condition matérielle fournissant un sérieux précédent à toute revendication future de n'importe quelle catégorie de travailleurs ;
- que tout ce qui est demandé maintenant est légitime, n'a rien d'exagéré, et supporte hautement la comparaison avec les traitements servis dans nombre d'autres cantons ;
- que les difficultés quasi insurmontables de parer à la pénurie du personnel enseignant et autres fonctionnaires tels que les gendarmes sont loin de disparaître et ne sauraient être minimisées ;

- que : augmentation des salaires = augmentation d'autant du pouvoir d'achat ;
- que les quatre cinquièmes des fonctionnaires sont issus de milieux ouvriers et agricoles et peuvent avoir une minime prétention à l'intérêt et à la sympathie de leurs concitoyens ;
- qu'il y a interdépendance certaine dans l'amélioration des 1500 traitements servis par l'Etat et celle des salaires de l'industrie et de l'artisanat ;
- que, si la loi est acceptée, notre situation sera encore inférieure à celle de nos collègues genevois et vaudois ;
- que la proportion des crédits consentis par l'Etat pour ses serviteurs, avec l'ensemble des dépenses cantonales, est en régression sur ce qu'elle était il y a quelques années ;
- que le Grand Conseil, par 93 voix contre 2 seulement, et tous les partis politiques sont favorables au projet de loi, etc.

Soyez des propagandistes discrets et habiles qui savent montrer la justesse et la légitimité évidente de nos revendications. Atteignez au moins cinq ou six de vos amis et connaissances intelligents et objectifs.

Laissez délibérément de côté les égoïstes cuirassés qui cultivent les plantes amères de la jalousie et de l'envie. Ce sont des incurables avec qui vous perdriez votre temps.

Pas de défaitisme ! Maintenez votre confiance et votre optimisme dans leur plénitude jusqu'au 25 juin !

W. G.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JUIN

A la Chaux-de-Fonds, séance des plus réjouissantes et réconfortantes. Les excellents exposés de nos collègues R. Hügli, président cantonal, et R. Deppen, secrétaire syndical, ont été si pertinents, clairs et convaincants, qu'ils ont d'emblée recueillis l'adhésion de chacun et créé une ambiance de confiance qui excluait toute velléité subversive. Louons nos collègues qui, au nombre de 180, représentaient environ le 80 % de l'effectif des 3 sections du Haut. Proportion rare et combien significative et encourageante ! Merci aux organisateurs, à ceux qui ont fourni tant d'efforts et assurent au succès son maximum de chances.

Le Comité d'action est sur les dents, prêt à entrer en campagne. Tout cela va provoquer pas mal de frais d'impression, expédition et autres qui imposeront à chacun des membres des diverses associations d'employés et fonctionnaires une quote-part financière qu'il ne viendra à l'idée de personne de contester.

W. G.

VINGT-CINQ ANS DE SERVICES

Trois collègues du chef-lieu, MM. Gilbert Aellen, le nouveau président de la section de Neuchâtel, Jean Guye et Paul von Allmen, viennent d'être fêtés par les autorités pour le 25e anniversaire de leur entrée en fonctions.

A ces maîtres dévoués et consciencieux, nous souhaitons une fin de carrière fructueuse. Que de nombreux écoliers puissent encore bénéficier de leurs savoir et de leurs qualités pédagogiques. W. G.

JURA BERNOIS

CONGRÈS JURASSIEN

Moins d'un mois nous sépare de ces deux journées des 7 et 8 juillet, placées sous la présidence d'honneur de M. le Conseiller d'Etat V. Moine. Porrentruy accueillera sans doute nombre de pédagogues de tout le Jura, attirés par les manifestations proprement pédagogiques et d'ordre professionnel, mais ils ne seront pas insensibles aux heures de détente et d'amitié qui leur seront offertes. Que chacun s'annonce donc, en renvoyant, jusqu'au 16 juin, le bulletin d'inscription, et en choisissant celle des cartes de participant qui lui convient. Voici le programme général du Congrès :

Samedi 7 juillet : 9 h. : assemblée plénière dans la salle de l'Inter ; 12 h. 30 : banquet officiel ; 15 h. : visite des écoles et de leurs expositions ; 17 h. 30 : conférence de M. A. Viatte, Dr ès lettres, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, sur le « Panorama de la littérature française d'après-guerre » ; 19 h. : repas ; 20 h. 30 : « Othello », tragédie en cinq actes, de Shakespeare, texte français de Georges Neveux, par la Troupe des Malvoisins, au Préau des filles (à l'Inter, en cas de mauvais temps) ; 23 h. : soirée familière à l'Inter.

Dimanche 8 juillet : 10 h. 15 : Départ, place des Bennelats, pour une excursion en car : Montvoie - Le Doubs - Saint-Ursanne - Porrentruy. (Dîner à 13 heures, à Saint-Ursanne, puis retour.)

L'importance des objets à l'ordre du jour, la date choisie, de même que le travail minutieux du comité d'organisation, augurent bien du succès de nos XXVII^{es} assises quadriennales. A vous tous d'y contribuer, chers collègues ! T.

L'EXPÉRIENCE D'UN CENTRE D'INFORMATION PÉDAGOGIQUE A L'ÉCOLE NORMALE DE PORRENTRUUY (suite)

II. Le Centre d'information de 1953 à 1956

A. Le Centre d'information et la S.P.J.

1. Intégration aux statuts. — Le comité central, en dépit de la multiplicité et de la diversité de ses tâches, fut incontestablement préoccupé de l'organisation et du développement du Centre d'information :

- incorporer les Centres (installés aux deux écoles normales, en principe) dans les statuts de la S.P.J. ;
- créer des groupes de travail.

L'article 18 des statuts de la S.P.J., qui énumère les attributions du Comité général (lequel fonctionne comme Commission pédagogique de la S.I.B. pour le Jura) fut élargi, en ce sens qu'il astreint le Comité général à trois missions nouvelles : constitution de groupes de travail, contrôle

des centres d'information pédagogique, édition et construction de moyens d'enseignement.

La liaison des centres d'information avec la S.P.J. (c'est-à-dire avec son comité général) entraîne la présence des responsables des centres au sein de ce dernier (avec voix consultative).

Pour éviter tout conflit de compétence entre les commissions officielles des moyens d'enseignement et les centres d'information, et créer au contraire une collaboration entre ces organismes (au sens de la thèse 7 du Congrès de Delémont), le comité général de la S.P.J. s'adjoint des représentants des dites commissions (avec voix consultative).

Ces adaptations statutaires ont été unanimement approuvées par le comité général le 8 mars 1956.

2. Apport des groupes de travail. — Deux groupes surtout œuvrèrent d'une manière remarquable au profit du centre : celui des croquis géographiques (MM. Joset, Guélat et Brahier) et celui des clichés à projection de 5 cm × 5 cm (MM. Crelerot et Vogel). Aujourd'hui donc, la preuve est établie, que plusieurs instituteurs, aux prises avec les difficultés pratiques quotidiennes de l'enseignement, peuvent fournir aux Centres d'information des réalisations remarquables, que ceux-ci sont à même de diffuser au corps enseignant à des conditions très avantageuses. Il va de soi que cette expérience pourrait être élargie à d'autres domaines (choix de textes, fiches d'arithmétique, etc.)

La collaboration entre les groupes de travail et le centre d'information existant a donc été un succès complet.

3. Financement. — La S.P.J. a pris à sa charge le financement complet du roulement du centre d'information existant. Les sommes engagées ascendaient, au début de mars 1956, à 4734 fr. 90 pour les recettes et 8282 fr. 65 pour les dépenses. L'excès de dépenses fut couvert par :

- le fonds du centre d'information ;
- le bénéfice de la vente de la 2e édition du « Rapport » de 1952 ;
- les subsides annuels de la S.I.B.

Signalons que l'assise financière du groupe des clichés (donc, indirectement, du centre d'information) a été singulièrement renforcée par la remise à la S.P.J. de l'ancien « Fonds des clichés scolaires » déposé à Moutier. Cette marque de confiance de MM. Wuest, Prêtre et Fridelance, ex-gérants du fonds, ainsi que des sections de Moutier et de Delémont (notamment de leurs présidents MM. Lutz et Monnerat) envers les organes directeurs de la S.P.J., fut pour ces derniers un grand encouragement.

B. Le Centre d'information et l'Ecole normale

1. Préambule. — M. le Conseiller d'Etat Moine, alors directeur de l'Ecole normale des instituteurs du Jura, considérait, dans son ouvrage publié en 1937, à l'occasion du centenaire de l'établissement, qu'une des meilleures garanties d'avenir lui serait donné le jour où elle deviendrait

« un institut pédagogique, vers lequel peuvent se tourner tous ceux que préoccupe l'avenir de l'enfance et de la jeunesse ».

La refonte du « Règlement des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices de la partie française de canton », intervenue en 1953, n'a pas fait mention de ce rôle nouveau, pour des motifs relevant sans doute de la loi du 18 juillet 1875, qui se contente d'exiger des écoles normales « de fournir à leurs élèves les moyens d'acquérir les connaissances et les aptitudes dont ils auront besoin pour l'exercice de leur profession ». (Article premier.)

Mais, en raison de l'importance du mouvement pédagogique contemporain, cette mission doit être élargie, et il est évident que les écoles normales doivent demeurer en contact étroit avec l'éducateur qui œuvre dans sa classe : un double courant doit s'établir entre celui-ci et l'école normale. Nos écoles publiques sont un vaste champ d'application des principes reçus dans les écoles normales ; celles-ci doivent à leur tour être les vivants laboratoires où les idées sont brassées, étudiées, cas échéant réalisées, et diffusées sous une forme concrète. Seule l'incorporation d'un centre d'information à nos écoles normales peut permettre ce double échange, et le Congrès de Delémont (1952) a vu juste en insérant dans sa thèse 9 un alinéa conçu en ces termes : « Les écoles normales ouvriront un centre permanent d'information pédagogique à la disposition de l'ensemble du corps enseignant. »

L'interprétation au sein de la S.P.J.

L'interprétation de cette disposition n'a jamais donné lieu à la moindre équivoque au sein de la S.P.J. Il ne s'agit pas d'un centre unique, mais d'« un centre par école normale ».

Voyons succinctement comment a fonctionné celui de l'École normale de Porrentruy.

2. Dépôt de matériel. — Une première tâche a été de recevoir et d'entreposer le matériel du centre. Celui-ci comprend aujourd'hui des croquis géographiques, des clichés de projection 5 cm × 5 cm, des boîtes à fiches et des boîtes à clichés, plus une quantité de modèles qui attendent leur exécution, en série.

Tout cela est actuellement dispersé dans l'école, où le manque de place se fait de plus en plus gênant. Cependant, ce matériel devrait pouvoir être rassemblé et dûment exposé.

3. Administration. — Au début, le directeur de l'École normale, aidé des élèves de IV^e classe, s'est chargé des expéditions. (Il s'agissait uniquement de croquis géographiques.) Ce contact de nos jeunes élèves avec le corps enseignant a eu les plus heureux effets ; l'exécution des envois, ainsi répartie, prenait à peine une demi-heure par semaine. Depuis 1954, c'est M. Cramatte, maître d'application, qui s'est chargé de ce travail, ainsi que de la gestion financière du centre, et il l'accomplit avec une conscience et un savoir-faire au-dessus de tout éloge.

L'envoi des croquis, clichés, etc. se fait avec l'aide bénévole de quelques élèves qui, parfois, « livrent à domicile » lorsqu'ils rentrent chez leurs parents, le samedi.

4. Création, exécution et ventes d'objets. — Grâce à la compétence de M. Droz, maître de travaux manuels, plusieurs modèles d'objets divers ont été fabriqués.

Trois seulement sont sortis en grande série :

- des boîtes à fiches (trois formats) ;
- des boîtes à clichés (deux types) ;
- des boîtes en carton, destinées à recevoir des séries restreintes de clichés 5 cm × 5 cm. (conservées pour l'usage interne de l'école).

L'exécution de ces objets est, techniquement, parfaite. La main-d'œuvre des élèves a été très peu sollicitée, et uniquement pour de petits travaux dits « de finition ». Il est entendu que les premiers servis en ces divers objets furent toujours les élèves de l'Ecole normale. Il nous serait facile de produire ici une collection édifiante d'appréciations sur les travaux de M. Droz et, d'une manière générale, sur ce que pense le corps enseignant de l'utilité du centre. Tant d'encouragements venant de toutes les régions du Jura montrent à quel point la S.P.J. a touché juste en localisant les centres d'information dans les écoles normales.

On peut donc affirmer que cette expérience a été, sur toute la ligne, une réussite, et que l'écho très favorable de cette institution au sein du corps enseignant jurassien montre bien qu'il s'agit là d'un organisme répondant à un réel besoin.

P.-S. — Un autre essai a été réalisé par l'envoi de « matériel vivant », à savoir des phasmes, insectes se prêtant à une foule d'observations, dont l'Ecole normale disposait en grandes quantités. L'offre publiée dans l'« Ecole bernoise » eut un grand succès (quarante demandes). Les bestioles étaient fournies gratuitement.

Signalons que le nombre des livraisons des articles du centre d'information s'est élevé, de 1951 au 1er avril 1956, à 1156.

(à suivre)

RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR 1955 DU « FOYER CANTONAL D'ÉDUCATION POUR JEUNES FILLES », A LOVERESSE

Un intéressant rapport éducatif nous est adressé par le directeur de cet établissement, notre collègue H. Reber, ancien correspondant jurassien à l'« Educateur ». Avec son épouse, M. Reber préside aux destinées du « Foyer », faisant preuve d'une compétence et d'un dévouement qu'il nous plaît de relever.

Le public témoigne souvent d'une ignorance étonnante quant au rôle des institutions, telle celle de Loveresse, qui se consacrent à l'enfance inadaptée. N'entend-on pas, dans nos régions, des exclamations de genre :

« Si tu ne te conduis pas bien, on te met à Loveresse ! »

« On sait bien ce qu'elles ont fait, ces filles ! »

« Je refuse de laisser placer ma fille vers ces vicieuses ! »

Écoutons M. Reber :

« Dans le domaine de l'enfance inadaptée, l'opinion publique est en retard sur l'évolution des idées pédagogiques et des connaissances d'aujourd'hui. Sait-on, par exemple, dans le public, le rôle primordial de l'affectivité dans la vie du petit enfant ? Se rend-on compte des troubles caractériels provoqués par un retard affectif ? (disparition de l'affection maternelle).

» Les faits parlent ensuite d'eux-mêmes : les fillettes et jeunes filles que nous accueillons sortent presque toutes de familles où les drames de la mésentente conjugale, de la séparation, du divorce, de la boisson, de l'adultère, de l'abandon, de l'incapacité, ont passé. Serons-nous étonnés, dès lors, que l'instruction de ces déshéritées ait été délaissée et leur première éducation compromise, que des échecs scolaires se soient produits et répétés, que l'exemple de la vie familiale ait marqué de bonne heure ces enfants, que des réactions multiples de compensation et des troubles de comportement aient pu éclater, tout cela justifiant le retrait de l'enfant du milieu familial ?

» Si donc on veut parler de vice, de quel côté est-il ? Pouvons-nous croire qu'il n'y ait que dix-huit filles vicieuses dans nos vallées ? Le problème éducatif, à la fois curatif et préventif, a donc été et demeure notre premier souci :

- instruction primaire (ou secondaire) comme à l'école publique ;
- enseignement ménager, dans les cours scolaires ou complémentaires, et par les divers travaux ménagers d'un internat ;
- éducation générale par l'apprentissage d'une vie régulière, ordonnée ; par la propreté, les efforts renouvelés, les petites responsabilités, le choix, le jugement, l'adaptation graduelle à la vie sociale, la joie de vivre.

» Notre vie campagnarde, simple, saine, au rythme des saisons, a largement contribué à cette éducation. Et même si nos fillettes et jeunes filles ont aidé aux travaux agricoles, elles l'on fait, autant que cela fut en notre pouvoir, sans contrainte, contentes d'être en plein air, désireuses de rendre service et de connaître aussi « la peine des hommes ». Ne vivent-elles pas en partie des produits de la ferme ? Ce régime de vie, en 1955, a conditionné la bonne santé de nos élèves et leur développement normal. Nous estimons donc que les autorités responsables (parents, tuteurs, services sociaux, offices des mineurs, protection de l'enfance, communes, etc.) ont pu nous confier sans crainte leurs protégées ; nous pensons que ces mêmes autorités pourront envisager un stage plus ou moins long chez nous pour d'autres fillettes, s'il le faut. On ne place jamais ces fillettes au « Foyer » de Loveresse pour les punir, les « redresser », les marquer et les révolter ! Puisse cette évolution urgente être comprise de nos lecteurs ! »

Cette institution célèbre cette année son cinquantième anniversaire. Au début du deuxième demi-siècle, l'« Educateur » souhaite aux directeurs beaucoup de satisfaction dans leur activité si bienfaisante.

T.

AMICALE DES INSTITUTRICES

Au matin du dimanche 3 juin, Madame et Monsieur Junod accueillirent dans le jardin de l'Ecole Normale une quarantaine de collègues, sous le signe de l'Amicale des institutrices.

Amical est bien le terme qui convient. Rien n'est plus chaleureux ni plus tonique que ces retrouvailles, toujours organisées avec un goût parfait et un entrain évident !

Pour la circonstance, Mr. Junod avait fait appel à Mmes Niox et Jasson, de Paris, directrices toutes deux dans le cadre de l'Ecole Nouvelle Française, qui nous ont tenues sous le charme de leur exposé concernant le développement de l'être moral de l'enfant et son cheminement intellectuel. Autant que les expériences passionnantes dont elles nous ont fait part, nous avons goûté leur langage et ses richesses d'expression ! Et, comme Mr. Junod le laissait supposer, très finement, en les remerciant, aucune d'entre nous n'aura tenu sa classe exactement comme d'habitude, au cours de la semaine suivante !

Le déjeuner offert par l'Amicale groupait, par petites tables, les anciennes compagnes de dortoirs, et les amies de toujours. (Ce terme de « dortoirs » est d'ailleurs tombé en désuétude, nous n'en voulons pour preuve que les chambres coquettes et accueillantes qui les ont remplacés !)

Les élèves actuelles de dernière année nous réservaient encore un spectacle de choix, allant des chœurs d'ensemble parfaitement exécutés à une œuvre de Beethoven, interprétée à deux pianos et fort applaudie, en passant par des poèmes, classiques ou d'avant-garde, qui nous ont révélé des talents incontestables !

Au terme d'une journée aussi riche en acquisitions, dans ce domaine scolaire qui nous tient fort à cœur, il nous a paru pénible de reporter nos préoccupations sur l'horaire des CFF...

Avons-nous su exprimer, autour de la tasse de thé traditionnelle, tout le plaisir que nous a procuré cette rencontre, et la reconnaissance que nous en gardons au Comité de l'Amicale et surtout à Mme et M. Junod, pour leur dévouement et leur simplicité ?

Frances E. Liengme.

COMMUNIQUÉ

CONGRÈS A UTRECHT DE LA LIGUE INTERNATIONALE
POUR L'EDUCATION NOUVELLE

26 juillet-8 août 1956

Thème proposé à la méditation des participants : « Education et équilibre affectif ».

Le travail avec les enfants est à la mesure de la personnalité du maître. Eduquer, c'est agir sur soi d'abord, puis sur les autres. Un maître vivant, positif devant la vie, artiste, bricoleur... sera forcément un très bon maître s'il respecte ses élèves et s'il est conscient du facteur positif qu'il peut être pour eux.

C'est à cette connaissance de soi que seront conviés les participants. Chacun progressera dans la liquidation de ses préjugés, et dans le retour aux sources créatrices que chacun recèle.

Cinq commissions étudieront :

1. Incidence du problème familial sur l'école. Par exemple : Climat de sécurité au foyer et adaptation scolaire, rapports entre la sécurité des parents et l'harmonie familiale, etc.
2. Influence de l'école sur le sens social de l'enfant.
3. Valeur du groupe en éducation.
4. L'adolescence et ses problèmes.
5. Formation des maîtres.

Mme Juliette Boutonnier, MM. Ad. Ferrière et Albert Schweizer seront présents.

*J.P. Guignet, secrétaire de la ligue
(section suisse)*

PLACEMENT

Quelle famille de collègue prendrait en pension ou en échange un garçon de 11 ans pour la fin de ses vacances, soit de la fin-juillet au 19 août. Ce garçon ne parle que l'allemand, et doit se mettre au français le plus rapidement possible.

S'adresser pour tout renseignement, directement à M. R. Dutoit, La Palombière, St-Prex, tél. (021) 7 62 03.

Par suite de son développement, l'école suisse de Santiago du Chili met au concours un poste de

maître secondaire ou maître de gymnase pr l'enseignement des mathématiques et de la physique

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Wallgasse 2, Berne.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitæ, copies de certificats, photo et références, doivent parvenir jusqu'à fin juin à la même adresse.

Jeune fille de 17 ans

élève de l'Ecole de commerce de Coire,

aimerait passer ses vacances, 1 VII au 11 VIII en Suisse romande

dans une famille d'instituteur, si possible région du lac Léman.

Leçons de français désirées.

S'adresser à M. HURLIMANN, anc. dir. des Ecoles, St-Martin 30, VEVEY.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Vos excursions scolaires

Au pays des trois Dranses

par le

chemin de fer Martigny-Orsières et ses cars automobiles

**Lac Champex - La Fouly - Ferret - Verbier -
Fionnay - Mauvoisin - Col et Hospiceⁿ du
Grand-St-Bernard** (alt. 2472 m.)

Service quotidien Orsières-Aosta du 15 VI au 15 IX.

Circuits : 1. Orsières-Champex-Les Valettes, par les gorges du Durnand.
2. Grand-St-Bernard-Ferret-Orsières, par le Col de Fenêtre.

Télésièges ; Verbier-Les Ruinettes ; Champex-La Broya, Grand-St-Bernard -
La Chenalette.

Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs réduits pour sociétés et écoles.

Prospectus et renseignements : Direction M. O. Martigny-Ville. Tél. (026) 6.10.70

Hôtel de la Prairie YVERDON

2 grandes salles pour sociétés
Magnifique terrasse ombragée
Endroit idéal pour courses d'écoles

Pour vos courses d'écoles

Hôtel **du Lac Tannay**

s/Vouvry (V) 1420 m.

40 lits, dans un des sites les plus
pittoresques de nos Alpes. Dortoirs,
soupes, déjeuners. Prix modérés.

Pour vos courses d'école, adressez-vous au **Service excursions**

S. A. P. J. V. L'ISLE

Tél. (021) 8.72.22

Cars de 18 à 35 places. Devis sans engagement.

Partie pédagogique

CE QU' « ILS » PENSENT DE NOUS

Les maîtres d'école ont difficilement la possibilité de connaître les impressions qu'ils ont laissées à leurs élèves : de rares remerciements ou quelques propos aimables contredisent assez mal l'indifférence, du moins apparente, dans laquelle paraît se cantonner la grande majorité des jeunes adultes qui furent nos écoliers.

Or les experts du premier arrondissement des examens de recrues ont proposé l'an dernier sur chacune des places d'armes, le sujet de dissertation suivant : **Ce que l'école m'a donné pour la vie.** Bon nombre de jeunes gens ont profité de l'occasion qui leur était offerte pour exprimer à l'égard de l'école et de ses maîtres des sentiments de vive reconnaissance. Les renseignements ainsi obtenus ont paru si encourageants que les experts de l'arrondissement ont décidé, dans la session suivante, de ne donner à choisir aux recrues que des sujets concernant l'école, dont voici la liste :

Si je pouvais retourner à l'école !

Ce fut mon dernier jour d'école.

Une belle course d'école.

Votre maître prend sa retraite. Exprimez vos sentiments à son égard.

A l'école déjà, j'ai commencé à apprendre mon métier.

Pourquoi j'ai fait (je n'ai pas fait) un apprentissage — des études.

Mon maître m'a donné par avance le goût de ma profession.

Un dépouillement méthodique et systématique de tous ces travaux est en cours ; les quelque 2500 compositions en langue française ont été confiées à trois jeunes instituteurs de Genève qui, sous la direction d'un inspecteur scolaire, rédigeront un rapport où ils s'efforceront de fixer, le plus rigoureusement possible, l'image que les jeunes gens se font de l'école.

Sans vouloir préjuger des résultats, nous aimerions donner déjà quelques observations encourageantes exprimées parfois maladroitement mais toujours avec une parfaite franchise. Nous ne citerons que celles qui paraissent n'intéresser que l'école primaire et plus particulièrement les maîtres qui y enseignent.

Et tout d'abord, cette réflexion : « Si les maîtres ne sont pas des hommes, les élèves qu'ils auront enseignés seront les plus pauvres des hommes. »

Puis quelques critiques de la part de ceux qui gardent un mauvais souvenir de l'école et reprochent à leur maître sa négligence ou sa brutalité :

« ... il corrigeait les cahiers une fois par mois ».

« ... il nous faisait mettre à genoux derrière le tableau, parfois il nous frappait avec un bâton.

Mais ce sont là de rares amertumes qui ne font que mieux mettre en valeur de nombreuses et émouvantes évocations. Disons d'emblée que la

qualité magistrale appréciée par dessus toutes les autres est : la bonté... faite de justice, d'amour, de sévérité paternelle, de joie aussi.

Citons quelques réflexions caractéristiques à ce sujet :

« ... C'était un homme sévère mais très juste. Il n'avait aucune préférence pour les élèves. Chaque fois qu'on faisait des idioties, que ce soit Paul, Pierre ou Jacques, chacun était puni comme il le méritait. Jamais il ne frappait un enfant qui avait commis une faute, jamais il ne se serait laissé emporter par la colère. En toutes circonstances, il était maître de lui-même. Chacun le respectait. Il était pour nous comme un ami. »

« ... Dès qu'on voyait son visage toujours souriant, cela suffisait pour que nous nous mettions ardemment à l'ouvrage. Il savait nous prendre par les sentiments et tous l'aimaient comme un père. Quand des élèves éprouvaient des difficultés, il s'approchait d'eux et, gentiment, il leur expliquait jusqu'au moment où ils avaient compris... Notre maître avait une grande autorité : le moindre mot suffisait. »

« ... Celui-là était compréhensif. Il avait l'allure jeune et sportive, mais distinguée... Il enseignait avec beaucoup de patience et ce qu'il entreprenait, il le réussissait toujours. A ce maître, je pense encore agréablement. »

« Il n'avait aucune préférence et les mauvais élèves étaient traités avec autant de gentillesse et de bonté que les bons. »

« ... Jamais je ne saurais comment le remercier pour ce qu'il m'a donné. Encore maintenant, malgré ses cinquante ans, il instruit soixante élèves, il fait les répétitions de chant trois fois par semaine. L'hiver, il exerce un groupe de jeunes gens et jeunes filles pour donner des représentations théâtrales. »

« ... Mon dernier maître, avec qui j'ai eu l'honneur de clore mes « études », était en quelque sorte ce que mon cœur avait désiré et souhaité durant plusieurs années. »

Citons enfin ce beau témoignage rendu à un ancien maître par un collégien :

« Il me souvient d'un vieil homme que j'avais comme instituteur alors que je fréquentais l'école primaire. Cet homme, nous le respections tous, comme jamais encore nous n'avions respecté notre maître. Peut-être était-ce parce qu'il marquait une nette transition d'avec son collègue précédent ? Il se peut, mais je ne le crois pas. Nous l'aimions surtout parce qu'il avait su nous faire comprendre, à nous enfants, que le respect que l'on doit à celui qui nous commande est la condition primordiale pour que le travail soit fait à la fois dans la discipline et dans une ambiance de franche cordialité entre le maître et les élèves. La simplicité et l'équité de cet homme avaient su d'emblée nous conquérir, et, bien qu'il fût sourd et qu'il portât un appareil qui lui descendait jusque sur la poitrine — lui donnant parfois des allures grotesques —, jamais l'un de nous ne se serait permis le moindre commentaire, la moindre moquerie à son égard. Quand parfois un élève se laissait aller à un écart de conduite, il ne punissait pas, il ne grondait pas, au contraire, il lui parlait gentiment, lui expliquait sa faute, les conséquences qu'elle pourrait avoir, mais

avec une telle persuasion que cela nous enlevait, à tous, toute pensée mal intentionnée. C'est grâce à cet homme, grâce à ses conseils et ses encouragements que j'ai passé à l'école supérieure et que j'ai commencé à entrevoir ce qu'était la vie. C'est le meilleur maître que j'ai jamais eu et je le remercie de tout mon cœur pour ce qu'il a fait pour moi. »

Nous avons tiré ces renseignements du rapport préliminaire établi par l'expert du 1er arrondissement, M. Ch. Duchemin, inspecteur scolaire à Genève. On peut déjà constater que la jeunesse n'est pas aussi ingrate que d'aucuns le prétendent et qu'elle sait fort bien reconnaître ceux qui l'ont aimée.

LE DON D'AUTORITÉ

... Il avait un autre don, l'un des rares et des plus mystérieux : l'autorité, l'art de se faire respecter et obéir sans en prodiguer les moyens et même parfois sans les avoir. Il n'avait jamais été un professeur « chahuté », même dix minutes à ses débuts. Il avait passé des trimestres sans avoir à donner une punition. Il aimait à dire, en parlant de certains ministres fameux, qu'ils n'auraient pas été capables de tenir une classe de vingt élèves, et qu'on devrait bien soumettre à une épreuve de ce genre tous les futurs « gouvernants », car, à son avis, et d'après les comparaisons qu'il avait pu faire, aucun métier ne demandait plus d'autorité naturelle que celui de professeur, surtout dans les grandes classes, où tout se combine pour favoriser l'indiscipline des « gouvernés » : pétulance de l'âge encore intacte, malice et cruauté de la nature humaine dans toute leur fraîcheur, aptitude déjà mûre à la préméditation et au complot, absence de toute sanction réelle. Se faire obéir d'un régiment, même à l'heure de l'assaut, avec tous les moyens de pression dont le chef dispose, n'était, disait-il, qu'une plaisanterie à côté de cela...

« Il » est Jean Jerphanion.

*« Les hommes de bonne volonté » T XXII, J. Romains
(Les travaux et les joies, p. 116).*

CAMP DES ÉDUCATEURS ET DES ÉDUCATRICES

11-16 août 1956

PROGRAMME

Samedi 11 août : 16 h., séance d'ouverture ; 20 h. 30, L'art d'Extrême-Orient, par M. Georges Mousson, professeur, Yverdon.

Dimanche 12 août : 10 h., culte par M. le pasteur Robert Dunant, Nyon ; 14 h. 30, L'homme moderne en face de l'Évangile, par M. J.-P. Benoît, pasteur à Paris.

Lundi 13 août : 9 h. 15, L'évolution du sens social chez l'enfant, par Mme Renée Lebel, psychologue, Lyon.

Mardi 14 août : 9 h. 15, Le prix du kilowatt, par Charles Nicole, résident de Crêt-Bérard.

Mercredi 15 août : 9 h. 15, De l'état des relations entre employés et salariés, par M. Richard Bringolf, secrétaire de la Chambre vaudoise du travail.

Jeudi 16 août : 9 h. 15, L'Écclésiaste et les chansonniers modernes, par M. Pierre Balmer, pasteur à Moutier.

RENSEIGNEMENTS

Prix pour toute la durée du camp, 38 fr.

Couples, 66 fr.

Prix d'une journée, par personne, 8 fr. 50.

Le camp fournit à chaque participant une couchette, un oreiller et des couvertures de laine. Chacun apporte ses draps et une taie d'oreiller. Prière instante de transmettre les inscriptions pour le 9 août, au moyen de la carte ci-jointe, aux adresses suivantes :

Mme Philippe Gardiol, Châtelaine, Genève, tél. (022) 33 26 34.

M. William Cornaz, La Cigale, Ancien-Stand 38, Montreux, tél. (021) 6 43 40.

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DU CANTON DE VAUD

EXAMENS ANNUELS DE 1956 : ARITHMÉTIQUE

Points N°

Première année (7^e année d'école)

- 2 1. Un train part de Lausanne à 5 h. 17 min. à destination de Berne. Il parcourt en moyenne 1 km. en 52 s. En cours de route, il a fait deux arrêts, l'un à Fribourg de 2 min., et l'autre de 18 min. 4 s. pour des raisons imprévues. A quelle heure est-il arrivé à Berne ? Distance Lausanne-Berne, par chemin de fer 98 km.
- 4 2. Deux bonbonnes de même contenance sont pleines d'huile comestible valant 3 fr. 20 le litre. On en retire pour 11 fr. 20 de la première et pour 25 fr. 60 de la seconde. Après cette opération, la seconde ne pèse plus que 3 kg. 180. Quel est le poids de l'huile restant dans la première bonbonne sachant que la tare est de 2 kg. 260 par pièce et la densité de l'huile 0,92 ?
- 4 3. Un négociant ouvre un commerce. Après un an, sa fortune s'est augmentée des $\frac{2}{7}$. Au bout de la 2^e année, elle a diminué des $\frac{2}{15}$ de ce qu'elle était à la fin de la première année. Enfin, durant la 3^e année, elle s'est de nouveau accrue des $\frac{1}{12}$ de sa valeur initiale. Ce commerçant dispose alors d'un capital de 52 815 fr. Calculez le capital primitif.

Deuxième année (8^e année d'école)

- 3 1. Une association commerciale a fait 12 772 fr. 50 de bénéfice en 4 $\frac{1}{2}$ années. Répartissez ce bénéfice entre les trois associés A, B et C sachant que A a engagé 8000 fr. au début et a retiré son avoir 6 mois avant la clôture, que B a mis 11 000 fr. 5 mois après l'ouverture de l'exploitation et que C a engagé 20 000 fr. 10 mois plus tard que B. Calculez également le taux de placement de ces fonds.
- 3 1. Une personne a fait trois parts de son capital. La première est placée à 3 $\frac{1}{2}$ ‰ pendant 2 ans 3 mois ; la seconde qui est

égale aux $\frac{3}{4}$ de la première est placée à 4 % pendant 2 ans 9 mois ; enfin la troisième qui est double de la seconde est placée à 2 $\frac{1}{2}$ % pendant 2 ans 6 mois. Le total des intérêts de ces trois placements se monte à 6120 fr. Calculez les trois parts et le capital entier.

- 4 3. Un négociant avait 70 litres d'huile de première qualité qu'il comptait vendre 4 fr. le litre et 160 litres d'une autre qualité qu'il vendait 3 fr. le litre. Il a pris les $\frac{3}{4}$ de l'huile à 3 fr. et une certaine quantité d'huile à 4 fr. pour faire un mélange qu'il a vendu 3 fr. 25 le litre. Il vend ensuite le solde de son huile au prix de 3 fr. 20 le litre. Sachant que cette huile lui a coûté 3 fr. 10 pour la première qualité et 2 fr. 20 pour la seconde qualité, calculez son bénéfice.

Troisième année (9^e année d'école)

- 3 1. En octobre 1955, j'ai vendu, en Bourse de Lausanne :
- a) 4 obligations 3 $\frac{1}{4}$ % Ateliers électriques S.A. de 1000 fr. au cours de 102. Echéance des coupons : 31 mars et 30 septembre.
- b) 3 actions Assurance Provita. Nominal 500, cours 850.
La banque me compte 23 fr. pour frais de courtage, timbre, etc. Je reçois alors 6613 fr. 50 pour solde de compte. A quelle date exacte ai-je négocié ces valeurs ?
- 3 2. Un négociant utilise un certain capital ainsi que ses intérêts à 3 $\frac{1}{2}$ % pendant 18 mois pour acquérir un fonds de commerce. Le bénéfice de la première année est égal aux $\frac{3}{40}$ du prix d'achat. Le bénéfice de la 2^e année est égal au $\frac{11}{15}$ de celui de la 1^{re} année. Le 3^e année, le négociant perd 1794 fr. A la fin de la 3^e année, il constate que son bénéfice net total, pour les trois années, est de 9152 fr. Calculez le montant du capital placé.
- 4 3. Un marchand a vendu pour 895 fr. 80 un lot de velours de 18 m. et un lot de soie de 14 m. Dans cette vente, il a réalisé un bénéfice de 43 fr. 80. Sachant qu'il a gagné 15 % sur le prix de revient du velours et perdu 5 % sur celui de la soie, dites quel était le prix de vente du mètre de chacun des tissus.
- 4 3bis Un piéton part de A pour B, à la vitesse de 4,5 km. à l'heure. A un moment donné, il monte dans un tramway allant également de A à B à la vitesse de 16,5 km. à l'heure, et qui est parti de A 40 min. après lui. Le piéton arrive ainsi à B 72 min. plus tôt que s'il avait parcouru toute la route à pied. On demande : 1. à quelle distance de A le piéton est monté dans le tramway, 2. la distance de A à B.

N° 3 ou 3 bis, au choix de l'élève.

Solutions**N° 1 (2 points)****Première année**

Durée du parcours, sans les arrêts :

$$52 \times 98 = 5096 \text{ secondes} = 1 \text{ h. } 24 \text{ min. } 56 \text{ sec.}$$

Arrêts : 18 min. 04 sec. + 2 min. =

$$20 \text{ min. } 04 \text{ sec.}$$

Heure de départ :

$$1 \text{ h. } 45 \text{ min.}$$

$$5 \text{ h. } 17 \text{ min.}$$

Heure d'arrivée

$$\underline{\underline{7 \text{ h. } 02 \text{ min.}}}$$

N° 2 (4 points)

Poids de l'huile restant dans la 2e bonbonne :

$$3,180 \text{ kg.} - 2,260 = 0,920, \text{ soit}$$

$$1 \text{ l.}$$

Retrait : 25,60 : 3,20 =

$$8 \text{ l.}$$

Nombre de litres contenus dans chaque bonbonne : 9 l.

Retrait de la 1re bonbonne : 11,20 : 3,20 =

$$3,5 \text{ l.}$$

Solde :

$$5,50 \text{ l.}$$

Poids de ces 5,5 litres : 5,5 × 0,92 =

$$\underline{\underline{5,06 \text{ kg.}}}$$

N° 3 (4 points)Fortune à la fin de la 1re année : $\frac{7}{7} + \text{augm. } \frac{2}{7} = \frac{9}{7}$ Diminution durant la 2e année : $\frac{2}{15}$ reste $\frac{13}{15}$ Fortune à la fin de la 2e année : $\frac{9}{7} \times \frac{13}{15} = \frac{39}{35}$ Accroissement durant la 3e année : $\frac{1}{12}$

$$\frac{39}{35} + \frac{1}{12} = \frac{468}{420} + \frac{35}{420} = \frac{503}{420}$$

Les $\frac{503}{420}$ de la fortune valent 52 815 fr.

$$\text{Les } \frac{420}{420} = \frac{52\,815 \times 420}{503} = \underline{\underline{44\,100 \text{ fr.}}}$$

N° 1 (3 points)**Deuxième année**

Mises de A 8 000 fr. pendant 48 mois = 384 000 p. 1 mois

B 11 000 fr. pendant 49 mois = 539 000 p. 1 mois

C 20 000 fr. pendant 39 mois = 780 000 p. 1 mois

Répartition des 12 772 fr. 50 de bénéfice : $\underline{\underline{1\,703\,000 \text{ p. } 1 \text{ mois}}}$ Parts de A = $7,5 \times 384 =$ Fr. 2 880.—B = $7,5 \times 780 =$ Fr. 5 850.—C = $7,5 \times 780 =$ Fr. 5 850.—

$$\text{Fr. } 12\,772,50$$

$$\text{Taux de placement (calculé sur A) : } \frac{2880 \times 12}{48 \times 80} = \underline{\underline{9\%}}$$

N° 2 (3 points)

Capital supposé : 1300 fr. (400 + 300 + 600).

Intérêts de	400 fr. à 3 1/2 ‰ pendant 27 mois =	Fr. 31.50	
»	300 fr. à 4 ‰ » 33 mois =	Fr. 33.—	
»	600 fr. à 2 1/2 ‰ » 30 mois =	Fr. 37.50	
	1300	102.—	

Parts réelles :	400 × $\frac{6120}{102}$ =	Fr. 24 000.—	
	300 × 60 =	Fr. 18 000.—	
	600 × 60 =	Fr. 36 000.—	
		78 000.—	

N° 3 (4 points)

Proportions du mél.		Quantités mél.	
4 \ 3,25 < 25	1	$\frac{160 \times 3}{4}$	40 l.
3 / 75	3		120 l.

		Quantité initiale	1re vente	2e vente
1re qualité		70 l.	40 l.	30 l.
2e qualité		160 l.	120 l.	40 l.
		230 l.	160 l.	70 l.
Vente :	1) 160 l. à 3,25 =		520 fr.	
	2) 70 l. à 3,20 =		224 fr.	744 fr.
Achat :	1) 160 l. à 2,20 =		352 fr.	
	2) 70 l. à 3,10 =		217 fr.	569 fr.
Bénéfice :			175 fr.	

N° 1 (3 points)

Troisième année

Vente :	4 obligations de 1000 fr., cours 102 =	Fr. 4080.—	
	3 actions de 500 fr., cours 850 =	Fr. 2550.—	
		Fr. 6630.—	
Frais, courtage, etc.		Fr. 23.—	
Solde		Fr. 6607.—	
Montant payé par la banque		Fr. 6613.50	
Différence, soit valeur des coupons échus		Fr. 6.50	
Int. annuel des 4 obligations :	$4 \times 1000 \times 3 \frac{1}{4} \text{‰} =$	Fr. 130.—	
Temps échu :	$\frac{6,50}{130} = \frac{1}{20} =$	18 jours.	

La vente a été faite en bourse 18 jours après le 30 septembre, soit le 18 octobre 1955.

N° 2 (3 points)

Bénéfice total : $9152 + 1794 = 10\,946$ fr.
 Bénéfice 1re année : $\frac{3}{40} = \frac{15}{200}$
 2e année $\frac{11}{15} \times \frac{3}{40} = \frac{11}{200}$, total : $\frac{13}{100}$
 $10\,946$ fr. = les $\frac{13}{100}$ de la mise de fonds.

Mise de fonds : $\frac{10\,946 \times 100}{13} = 84\,200$ fr. = capital + intérêts

Intérêts de 1000 fr. au $3\frac{1}{2}\%$ pendant 18 mois = 52,50 fr.

Capital + intérêts = $1000 + 52,50 = 1052,50$ fr. (supp.)

Capital initial : $\frac{84\,200 \times 1000}{1052,50} = 80\,000$ fr.

N° 3 (4 points)

Prix de revient : $895,80 - 43,80 =$ Fr. 852.—

Si le bénéfice de 15 %

avait été fait sur l'ensemble des achats = Fr. 127.80

Bénéfice réel : Fr. 43.80

Différence causée par la perte de 5 % sur la soie :

$127,80 - 43,80 =$ Fr. 84.—

Sur 1 fr. de valeur de la soie, il y a par rapport à une même valeur de velours une différence de (15 %)

15 ct. + (5 %) 5 ct. = 20 ct.

Valeur de la soie : $84 : 0,20 =$ Fr. 420.—

Valeur du velours : $852 - 420 =$ Fr. 432.—

Prix du mètre de soie : $420 : 14 =$ Fr. 30.—

Prix du mètre de velours : $432 : 18 =$ Fr. 24.—

N° 3 bis (4 points)

Au départ du tram, le piéton a parcouru : $4,5 \times \frac{40}{60} = 3$ km.

En une heure, le tram prend une avance de $16,5 - 4,5 = 12$ km.

Pour rattraper les 3 km. qui le séparent du piéton au moment du départ, le tram a roulé pendant $\frac{3}{12} = \frac{1}{4}$ h. = 15 min.

et pendant ces 15 min., il a parcouru $16,5 \times \frac{1}{4} = 4,125$ km.

Si le piéton avait continué sa route sans prendre le tram, il aurait été à $\frac{72}{60} \times 4,5 = 5,4$ km. de B au moment de l'arrivée du tram à B.

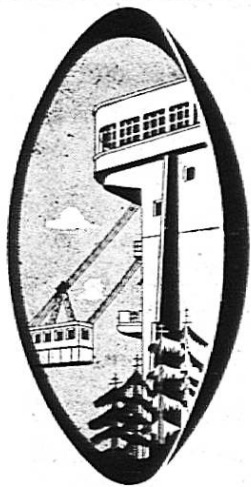
Pour gagner cette distance de 5,4 km. sur le piéton, le

tram a parcouru $\frac{5,4 \times 16,5}{12} = 7,425$ km.

Distance A — B = $4,125 + 7,425 =$ 11,550 km.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



Pour vos courses scolaires, montez au Salève 1200 m. par le Téléphérique, Gare de départ :

PAS DE L'ECHELLE (Hte Savoie)
au terminus du tram No 6 GENEVE-VEYRIER.

Vue splendide sur le Lémân, les Alpes et le Mont-Blanc.

PRIX SPECIAUX AUX COURSES SCOLAIRES

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute Savoie) Tél. 358 Annemasse



Funiculaire

Lugano-Monte San Salvatore

Panorama splendide - La plus belle promenade de la région - Tarif spécial pour écoles

Melchsee

Alt. 1920 m. Le haut pays riche en lacs sur la route du Jochpass

AU COEUR DE LA SUISSE CENTRALE

un but d'excursion profitable pour les **courses d'école** et pour convalescents. Logement, nourriture et service de 1er ordre (pour écoles et sociétés dortoirs avec paille et matelas) à des prix avantageux, à l'

HOTEL REINHARD am See

Demandez prospectus. Tél. (041) 85 51 43. Fam. Reinhard-Burri

ESTAVAYER-LE-LAC

laisse à ses visiteurs un souvenir durable. Endroit idéal pour courses scolaires. Bons hôtels accueillants. **Plage - Château - Musée**
Renseignements par Société de Développement.

Rabais pour écoles et sociétés

sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

Course annuelle 1956

**Lac d'Oeschinen
Kandersteg**

Télesiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés. Dortoirs, chambres.

Tél. (033) 9 61 19

D. Wandfluh-Berger, propr.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Une belle promenade d'école avec le chemin de fer

MARTIGNY - CHATELARD - CHAMONIX

dans la Vallée du Trient, la région des belles excursions : Chamonix, Lac de Barberine, Glacier du Trient, Van, Salanfe, La Creusaz. Réduction de 75 % aux écoles. Trains spéciaux sur demande.

*Sur la ligne : **LE TÉLÉSIÈGE DE LA CREUSAZ** conduit en 15 minutes de **Marécottes** (1100 m.) à **La Creusaz** (1800 m.), un des plus beaux belvédères des Alpes, en face des Massifs du Mt-Blanc et du Trient avec vue étendue sur les Alpes valaisannes et bernoises. Il facilite l'accès à des excursions appréciées : Emaney, le Luisin, Salanfe, etc.*

A l'arrivée du télésiège :

LE GRAND RESTAURANT DE LA CREUSAZ

avec ses spécialités de rôtisseries, fondues, viande séchée, ses diners de salé maison et gigot d'agneau.

Dortoirs pour 150 personnes sur matelas

Même maison : Café de la Place à Martigny

Marcel et Miquette Darbellay

Restaurant de la Barboleusaz

Pension sur GRYON Arrêt du train

Alt. 1220 m.

Tél. (025) 5.33.37

A. Chappuis, propr.

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. **Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses** (Vaud) Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses - Troubles circulatoires - Phlébites

RHUMATISMES

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhalations, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Pêche. Tél. (025) **3 60 51**

MAI-SEPTEMBRE

Quelle joie,
une course d'école

par le

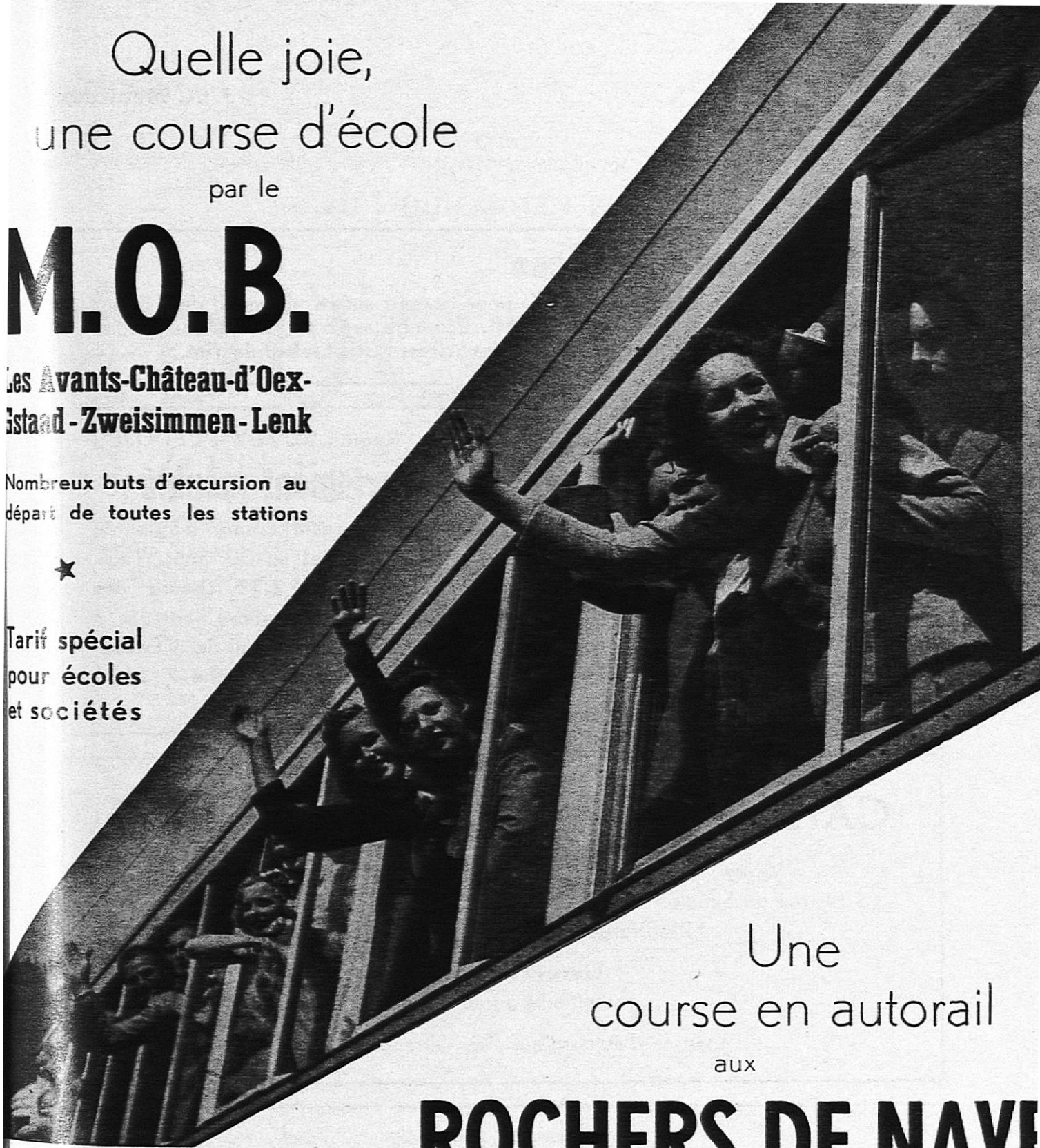
M.O.B.

Les Avants-Château-d'Oex-
Zweisimmen - Lenk

Nombreux buts d'excursion au
départ de toutes les stations



Tarif spécial
pour écoles
et sociétés



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAYE

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÈDÈRE INCOMPARABLE
JARDIN ALPIN LE PLUS HAUT D'EUROPE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Renseignements : Direction M.O.B. MONTREUX - (Tél. 6.28.42)

Echange de vacances

On cherche place de vacances pour garçon suisse allemand de 15 ans **du 7 juillet au 11 août 1956**. Echange avec garçon ou jeune fille. Famille K. Walther, instituteur, Feldrainstrasse 38, **Liebefeld** (Be.)

Pension de vacances

et leçons de français, demandée dans famille d'instituteur en Suisse romande, du 15 juillet au 11 août, pour gymnasien de 15 ans.

Offres à Ehrensperger, Wotanstrasse 18, Zurich 32.

Région VEVEY-PLÉIADES appartement meublé

3 pièces et confort à louer du 14 juillet au 30 août. Téléphone 5.72.79 (heure des repas) ou prendre l'adresse à l'Administration de l'Éducateur, pl. du Marché 7, Montreux.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Vevey	LAUSANNE	Renens
34, rue du Simplon	7, rue Centrale	21, rue de Lausanne

12 correspondants locaux dans le canton

Livrets d'épargne

nominatifs ou au porteur

L'épargne d'aujourd'hui c'est l'aisance de demain

ROMANEL

L'eau de table
par excellence

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S. A.
MONTREUX

396

MONTREUX, 23 juin 1956

XCII^e année — N° 25

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

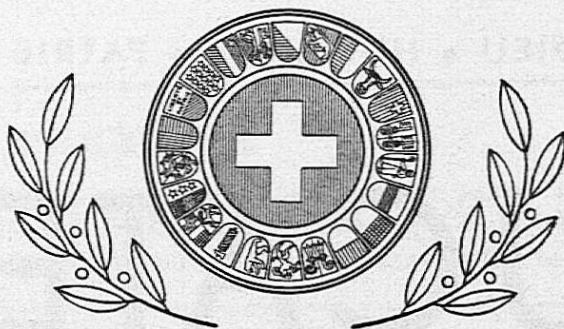
Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



A nos assurés !

L'année prochaine, notre Société commémorera son centenaire. Fondée en 1857, elle est devenue, grâce à la confiance de ses assurés, la plus grande compagnie suisse d'assurances sur la vie; actuellement, elle compte parmi les plus importantes entreprises d'assurances du continent européen. Chaque jour, notre Société conclut de nouvelles assurances pour plus de 1 million de francs; l'année dernière, la production s'est même montée à 416 millions de francs, plus que notre Société ait jamais réalisé. Le portefeuille total d'assurances en cours a atteint 3 milliards 500 millions de francs.

Un siècle de confiance nous oblige à faire toujours mieux! Nous sommes heureux de pouvoir annoncer dès maintenant qu'à l'occasion du centenaire, pour le portefeuille suisse d'assurances individuelles de capitaux,

les parts de bénéfices des assurés

déjà sensiblement augmentées en 1952 et en 1954

seront de nouveau augmentées

D'après nos statuts, tous les excédents de recettes sont utilisés exclusivement dans l'intérêt de nos assurés. Dans la seule année 1955, notre Société leur a remboursé 27 millions de francs à titre de parts de bénéfice; depuis sa fondation, elle a payé plus de 2 milliards 800 millions de francs de prestations d'assurance et de parts de bénéfices.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE

RENTENANSTALT

Siège à Zurich

Sièges spéciaux à: Paris, Munich, Amsterdam, Bruxelles

Agences générales à:

**Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Lausanne, Lucerne,
Lugano, Neuchâtel, Romanshorn, St-Gall, Sion, Soleure, Zurich**